



INTERPELLATION

Auteur UDC, par Bruno Perroud
Objet Un pool interservices en faveur des personnes en situation de handicap à quand l'application ?
Date 10/05/2022
Numéro 2022.05.175

Le 14 mars 2012, le Conseil d'Etat a accepté le postulat interpartis pour «Un pool interservices pour le suivi administratif des personnes en situation de handicap». Le Conseil d'Etat proposait de charger les trois services concernés des deux départements de lui soumettre d'ici octobre 2012 un projet dans ce sens.

Pour rappel, les 3 services concernés sont le Service de l'action sociale, l'Office de l'enseignement spécialisé relevant du Service de l'enseignement et, subsidiairement, le Service de la jeunesse qui gère les institutions pour mineurs.

Le pool administratif demandé regrouperait donc les ressources administratives de trois services relevant de deux départements.

La question n'est pas nouvelle. En 2005 déjà, la commission des mesures structurelles, présidée par le député Grégoire Luyet, avait proposé une telle démarche.

La demande avait été reprise dans les années suivantes par l'association valaisanne des institutions en faveur d'enfants, adolescents et adultes en difficulté (AVIEA) et de la Conférence valaisanne des directeurs d'institutions pour personnes en difficulté (CVALDI).

A ce jour, soit 10 ans plus tard, la demande de ce postulat n'est toujours pas réalisée. Cependant les problématiques restent les mêmes, voire même s'aggravent. Si nous prenons l'exemple de la thématique spécifique des personnes ayant des troubles du spectre autistique, plusieurs commissions des services étatiques ont étudié depuis plusieurs années les mesures pour répondre à l'accroissement des cas de l'autisme en Valais. Mais il faut constater qu'aujourd'hui, en début 2022, aucune mesure concrète est apportée aux familles et aux enfants concernés.

Conclusion

Le groupe UDCvr demande au Conseil d'Etat :

Comment l'application de ce postulat va-t-il se concrétiser dans les services ?

Qui va "piloter" ce pool interservices ?

Quand a-t-il prévu effectivement l'application de ce postulat ?